



## Lettre d'information Parc éolien de La Plaine du Moulin

Février 2024

### L'ÉOLIEN ET LE SOLAIRE CONTRIBUENT À LA STABILITÉ DU PRIX DE L'ÉLECTRICITÉ

2023 s'est terminée avec un retour au calme sur les marchés de l'électricité après une période de forte tension. Cette dernière était principalement due à la guerre menée par la Russie en Ukraine et la disponibilité historiquement basse de nos centrales nucléaires (problèmes de corrosion sous contrainte). Ces dernières années, la consommation d'électricité baisse en hiver [-7 à -8 % en décembre 2023]<sup>(1)</sup>. Cette baisse n'est malheureusement pas uniquement imputable aux efforts collectifs de sobriété. En 2023, 31 % des consommateurs d'énergie ont déclaré avoir eu des difficultés à payer leurs factures<sup>(2)</sup>. Les hausses du prix de l'électricité prévues en 2024 ne devraient pas arranger la situation.

Il est utile de rappeler que l'éolien et le solaire participent à la stabilité des prix de l'électricité. Dans l'Union Européenne, les éoliennes et panneaux solaires installés entre 2021-2023 auront permis d'économiser environ 100 milliards d'euros sur la facture totale d'électricité des habitants. Sans les énergies renouvelables, le prix moyen de l'électricité sur le marché de gros européen aurait été 8 % plus cher. Les nouvelles capacités éoliennes et solaires sont venues

éviter le recours au charbon et au gaz<sup>(3)</sup> qui sont coûteux, polluants et souvent importés.

En France, le dispositif de 'Complément de rémunération' mis en place par l'État permet d'avoir des prix de production stables pour l'éolien terrestre et le solaire au sol sur le long-terme (environ 80 € / MWh – soit un tarif moins cher que pour le gaz, le charbon et même le nouveau nucléaire). Ainsi, plus la France pourra augmenter sa production d'électricité renouvelable, plus elle pourra bénéficier d'une électricité à un tarif compétitif tout en sortant de sa dépendance aux énergies fossiles. Comme le rappelle régulièrement le gestionnaire du Réseau de Transport d'Électricité (RTE), une accélération du développement des énergies renouvelables est nécessaire<sup>(4)</sup> pour que la France respecte ses engagements climatiques tout en assurant sa souveraineté énergétique.

Les énergies renouvelables confirment ainsi qu'elles sont au cœur des solutions pour concilier fin du mois et fin du monde.

**Frédéric Roche**  
Président de Kallista Energy

# 50%

En 2023, 507 GW de capacités électriques renouvelables ont été installées dans le monde, soit 50 % de plus qu'en 2022.

Le développement du solaire et de l'éolien s'est ainsi fortement accéléré à travers le monde, particulièrement en Chine, aux États-Unis, en Europe et au Brésil. Cette accélération s'explique à la fois par la nécessité de sortir des énergies fossiles pour lutter contre le changement climatique mais aussi la compétitivité du coût de production de l'énergie solaire et éolienne.

Par ailleurs, en Europe, plusieurs pays ont passé le cap des 50 % d'énergies renouvelables dans leur consommation d'électricité en 2023 : Portugal, Espagne, Allemagne<sup>(5)</sup>... Ces pays sont en bonne voie pour atteindre les objectifs qu'ils se sont fixés sur les énergies renouvelables pour aller vers la neutralité carbone. Quant à la France, à rebours des objectifs climatiques et européens, elle a manqué son objectif sur les énergies renouvelables, notamment en raison de procédures administratives longues et complexes. Elle doit intensifier ses efforts sur les renouvelables pour respecter ses engagements climatiques tout en assurant sa souveraineté énergétique.<sup>(6)</sup>



## Des chevaux et des éoliennes

Après 13 ans passés à côté d'un parc éolien en Normandie, Céline, directrice d'un centre équestre fait le point. Comment ses 40 poneys vivent-ils à côté des éoliennes ? Est-ce que l'installation du parc éolien a eu un impact sur son activité ou sur la reproduction et la santé de ses chevaux ?

Découvrez son témoignage en vidéo sur notre chaîne 'Youtube Kallista Energy' ou scannez le QR-Code avec votre téléphone portable.

(1) Par rapport à la moyenne de 2014-2019, hors crise sanitaire - Source : RTE. (2) Baromètre Energie-Infos 2023 - Médiateur de l'énergie. (3) Source : Agence Internationale de l'Énergie - Energy Market Update June 2023. (4) Bilan Prévisionnel 2023-2035 - RTE. (5) <https://www.lesechos.fr/industrie-services/energie-environnement/lallemagne-a-passe-le-cap-de-50-delectricite-verte-consommee-2042381>. (6) Baromètre 2023 sur les énergies renouvelables électriques - Observatoire de Énergies Renouvelables.



**KallistaEnergy**





# Parc éolien de La Plaine du Moulin

## Bilan 2023 (Janvier > Décembre 2023)



**5**

éoliennes installées



**30 755 660 kWh**

d'électricité renouvelable produits



**13 920**

équivalent en nombre d'habitants approvisionnés en électricité<sup>[1]</sup> soit **50 %** des habitants de la Communauté de communes de Côte d'Albâtre<sup>[2]</sup>



**112 300 €**

de retombées fiscales annuelles pour le territoire<sup>[3]</sup>  
(Commune, Communauté de communes, Département et Région)

OU



**219 700 000 km**

équivalents parcourus en véhicule électrique<sup>[4]</sup>



**12 422 T**

de gaz à effet de serre évitées<sup>[5]</sup>

### LES FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2023

- 2 maintenances préventives par éolienne sur l'année
- L'autorisation pour le renouvellement des éoliennes a été délivrée par le Préfet le 9 février 2023. Les nouvelles éoliennes seront installées d'ici fin 2025. Le nouveau parc pourra produire environ 84% d'électricité de plus que le parc actuel

### Caractéristiques techniques du parc

Commune(s) d'implantation : La Gaillarde, Saint-Pierre-le-Viger  
Modèle d'éoliennes : Nordex N90  
Puissance du parc : 12 MW  
Hauteur du mât : 80 m  
Longueur d'une pale : 45 m  
Diamètre du rotor : 90 m  
Mise en service : 2008

### Votre contact



**Bruno Marteau**

Inspecteur réglementaire - Opérateur éolien  
Normandie  
Tél : 07 80 90 43 26  
E-mail :  
normandie.exploitation@KallistaEnergy.com

**N° d'urgence nationale Kallista Energy : 01 58 22 24 80**

#### Sources :

[1] 2210 kWh consommés par habitant, par an, chauffage inclus, hors industrie - À partir des données RTE 2022 et INSEE 2024. [2] Population légale - INSEE 2024. [3] Chiffre donné à titre indicatif. Seul le montant fourni par l'Administration fiscale fait foi. [4] Estimation sur la base d'une Kia E-Niro affichant 460 km d'autonomie avec une batterie de 64,8 kWh (cycle mixte WLTP) - Kia 2024. [5] Différence entre le facteur d'émission du gaz (418 g éq. CO<sub>2</sub> / kWh produit) et le facteur d'émission de l'éolien (14,1 g éq. CO<sub>2</sub> / kWh produit) - Base Empreinte ADEME 2024.